Indian and Northern Affairs Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada

Services aux Indiens et aux Inuits
GUIDE DES PROGRAMMES ET SERVICES

Automne 2007

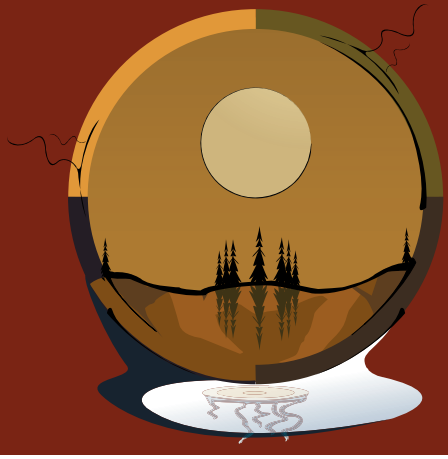

Nouvelle DGR dans les T.N.-O

Depuis le 4 septembre 2007, Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) a une nouvelle directrice générale régionale (DGR) dans les Territoires du Nord Ouest, soit Mme Trish Merrithew Mercredi (née Duggan). « Même si je suis partie pendant 20 ans, j'ai encore de la famille et des amis ici et je considère le Nord comme mon chez moi. Je suis très contente d'être de retour, déclare Trish. Il y a longtemps que je voulais revenir. »

Née à Toronto, Trish a déménagé à Fort Smith avec sa famille à l'âge d'un an. Ils se sont installés à Inuvik alors qu'elle était âgée d'environ sept ans, et elle y a passé 18 ans. Après avoir obtenu un baccalauréat ès arts en sociologie de l'Université de l'Alberta, Trish est retournée dans le Nord, où elle a travaillé pour Emploi et Immigration Canada pendant environ trois ans, à Inuvik et à Yellowknife, avant de se diriger dans le domaine des services conseils. Elle a travaillé près de trois ans au sein d'une société internationale d'experts conseils (ARA Consultants), à Yellowknife, et s'est penchée de façon particulière sur l'évaluation de programmes, les ressources humaines et le développement communautaire, avant d'être mutée à Ottawa. Trish a alors surtout travaillé dans les domaines du développement communautaire et de la santé auprès des collectivités des Premières nations et des Autochtones, puis elle a graduellement acquis de l'intérêt pour les problèmes de toxicomanie. En tant que conseillère en matière de santé et de toxicomanie dans le secteur privé, elle a déménagé à Vancouver et à Edmonton, où elle a travaillé pour le Nechi Institute pendant plusieurs années.

Lorsque son défunt mari, M. Tony Mercredi, grand chef du grand conseil des Premières nations signataires du Traité no 8, a été élu chef de la Première nation des Chipewyans d'Athabasca, à Fort Chipewyan, ils se sont installés à cet endroit et y sont restés pendant quatorze ans. Durant cette période, Trish a été directrice générale de la Nunee Health Authority et, par la suite, directrice générale de la Première nation crie Mikisew et de son groupe d'entreprises.

En janvier 2003, Trish est revenue au gouvernement fédéral à titre de directrice régionale de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada, en Saskatchewan. Sa connaissance du Nord et de ses résidants l'aidera à remplir ce qu'elle appelle « le rôle important que joue AINC dans la collaboration avec les Premières nations, les Autochtones et les résidants du Nord et dans l'établissement de relations avec eux ». Son fils et elle sont en train de s'installer à Yellowknife.

« J'ai bien hâte de me rendre dans les collectivités, de savoir ce qui s'y passe et de renouer avec les gens que j'ai connus », déclare Trish, qui vous invite à lui rendre visite si jamais vous passez à Yellowknife. « Je veux communiquer directement avec les gens des collectivités pour que nous apprenions à nous connaître. »

Canada

Nouveau ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

L'honorable Chuck Strahl, député de Chilliwack Fraser Canyon (Colombie Britannique), a été nommé ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits en août dernier.

M. Chuck Strahl a été élu à la Chambre des communes pour la première fois en 1993, et réélu en 1997, 2000, 2004 et 2006. Il a été le leader de l'Opposition officielle à la Chambre pour l'Alliance canadienne, de janvier 2000 à avril 2001. De février 2006 à août 2007, il a occupé les postes de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et de ministre de la Commission canadienne du blé. Avant de devenir vice président de la Chambre des communes, en 2004, M. Strahl a été successivement porte parole de son parti pour la réforme démocratique, le développement économique du Nord, les industries culturelles, l'industrie, et pour les questions relevant du vice premier ministre et du leader du gouvernement à la Chambre des communes.

Qu'est ce que la gouvernance?

La gouvernance comprend l'ensemble des structures administratives et relatives aux processus, comme une constitution et les règlements, résolutions, politiques et procédures dont se servent le chef et le conseil pour gérer les affaires de la bande. Par gouvernance, on entend l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de politiques et de procédures décisionnelles cohérentes et uniformes. Par exemple, pour le chef et le conseil, la gestion pourrait comprendre l'élaboration de mesures du rendement et de normes visant les heures de travail ainsi que le recensement des possibilités de développement économique communautaires.

Le chef et le conseil, en tant qu'instances dirigeantes, déterminent l'orientation de la bande et veillent à ce que ses affaires soient menées de façon responsable. Ils remplissent cette obligation en tenant compte des valeurs, des besoins ainsi que des suggestions et commentaires de la collectivité, en veillant à la mise en valeur et à la protection des biens de la collectivité, notamment les terres, les bâtiments, l'équipement et les fonds, et en s'assurant que les programmes et services soient accessibles et pratiques.

La relation entre les nombreux acteurs, soit les employés de la bande, les membres de la collectivité, les autres gouvernements, les partenaires et les fournisseurs, est une composante importante de la gouvernance. Des politiques et des procédures claires et bien expliquées au personnel, aux membres de la collectivité et autres parties intéressées peuvent faciliter la définition des rôles et des responsabilités, hausser le niveau de compréhension des attentes et favoriser la responsabilisation.

Une saine gouvernance contribue à mettre sur pied des organisations stables, viables et autonomes.

Les services locaux offrent des exposés sur les rôles et les responsabilités du chef et du conseil, les notions de base de la gouvernance et l'orientation en matière de gestion financière.

Pour demander une réunion, veuillez communiquer avec Mike Roesch, au 867 669 2548, ou avec Graham Baptiste, au 867 669 2629, ou composez sans frais le 1 888 414 4340.

Introduction à la gouvernance, Wrigley, juillet 2007

Atelier sur la gouvernance

le 16 octobre 2007 à Yellowknife

Le personnel de la Direction générale de la gouvernance d'AINC, à l'administration centrale, à Ottawa, a tenu une séance d'une journée sur des questions liées à la gouvernance. L'atelier était axé sur l'élaboration de codes en matière d'élections et sur leur utilité.

Des représentants de 10 bandes des Territoires du Nord Ouest ont été invités au premier atelier. D'autres bandes seront invitées aux prochains ateliers, prévus au printemps.

SII-GO!

Un service à la clientèle encore plus pratique

SII GO! est une nouvelle approche à AINC qui vise l'établissement de relations avec le client. Nous changeons notre façon de faire en travaillant avec nos clients, en leur offrant un service pratique et en augmentant la fréquence des contacts directs.

SII GO! met l'accent sur la collaboration avec les collectivités afin de déterminer leurs besoins et priorités, d'établir des objectifs à court et à long terme ainsi que d'élaborer et de mettre en œuvre un plan leur permettant d'atteindre ces objectifs. SII GO! vise à simplifier les processus internes, ainsi qu'à veiller à la coordination des activités et des programmes. Notre objectif consiste à offrir des programmes qui changent les choses.

Si votre collectivité souhaite avoir la visite d'employés de la Direction des services aux Indiens et aux Inuits, veuillez communiquer avec un agent des services locaux, soit Mike Roesch, au 867 669 2548, ou Graham Baptiste, au 867 669 2629, ou encore composez sans frais le 1 888 414 4340, afin de discuter des sujets de la réunion et des dates possibles.

Entreprise autochtone Canada (EAC)

Entreprise autochtone Canada (EAC), anciennement un organisme d'Industrie Canada, a été fusionné avec la Division du développement économique de la Direction des services aux Indiens et aux Inuits d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) le 1er décembre 2006.

Ce changement permet une approche plus uniforme en vue d'appuyer le développement économique autochtone et fait en sorte qu'il est plus facile pour les Premières nations, les Métis et les Inuits de tirer profit d'une vaste gamme de programmes visant le développement des entreprises autochtones. L'accent est mis sur l'innovation, le commerce, l'élargissement du marché, le tourisme, le développement de l'entrepreneurship chez les jeunes et le renforcement des organisations de développement financier et commercial des Autochtones.

Selon la nature du projet, EAC peut servir à financer différentes activités, notamment la planification et le lancement d'une entreprise, la commercialisation et l'élargissement des activités. Avant toute autorisation de financement, l'entreprise, l'entrepreneur ou l'organisation doit être en mesure de prouver qu'il est d'ascendance autochtone, qu'il a les capitaux propres pour investir (au moins 15 %), qu'il a de l'expérience et que le projet est viable (facteurs : financement, plans de marketing, gestion et capacité opérationnelle).

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet d'EAC, veuillez communiquer avec Patrick Crozier, au 867 669 2624, ou encore composez sans frais le 1 888 414 4340. Vous pouvez, par ailleurs, consulter le site Web à l'adresse suivante : ainc inac.gc.ca/eac abc.

Inuvik Petroleum Show

G - D - Maurice Evans, Barry Robb, Ernie Carmichael, Joe Handley, Nellie Cournoyea, Patrick Crozier, Fred Carmichael, Miki O'Kane.

Dans le cadre de l'Inuvik Petroleum Show, tenu en juin, on a reconnu la contribution des gouvernements et organisations ayant fourni du financement au Collège Aurora en vue de l'achat de trois simulateurs pour la formation en exploitation minière souterraine.

Les Services aux Autochtones et aux Inuit coordonnées

George Cleary, Directeur
Pat Knutson, Coordonnatrice administrative - (867) 669-2617

Services locaux
Nicole Huppe, gestionnaire - (867) 669-2626

Terres et de l'environnement
Brian Herbert, gestionnaire - (867) 669-2611

Inscription et des revenus
Linda Molner, gestionnaire - (867) 669-2619

Développement économique
Altaf Lakhani, gestionnaire - (867) 669-2613

Entreprise autochtone Canada
Patrick Crozier - (867) 669- 2624

Adresse municipale :
4920, 52e rue
5e étage, Édifice Precambrian
Yellowknife (T.N.-O.)

Adresse postale :
C.P. 2760
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2R1

Sans frais : 1-888-414-4340
Télécopieur : (867) 669-2711

http://nwt-tno.inac-ainc.gc.ca

Publié avec l'autorisation du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
Ottawa, 2007 www.ainc-inac.gc.ca 1 800 567-9604 ATME seulement 1 866 553-0554
Print version: QS-Y290-001-FF-A1 ISSN:1916-0852
Online version: QS-Y290-001-FF-A1 ISSN:1916-0860
© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada
This publication is also available in English under the title: Indian and Inuit Services Newsletter, Fall 2007